

CHAPITRE 10. LA PLACE DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE

Daniel Boy

in Pascal Perrineau *Le vote de tous les refus*

Presses de Sciences Po | *Chroniques électorales*

2003

pages 275 à 287

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/le-vote-de-tous-les-refus-les-elections-presidenti---page-275.htm>

Pour citer cet article :

Boy Daniel , « Chapitre 10. La place de l'écologie politique » , *in* Pascal Perrineau *Le vote de tous les refus* Presses de Sciences Po « Chroniques électorales » , 2003 p. 275-287.

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Chapitre 10

La place de l'écologie politique

Avant les élections présidentielle et législatives : atouts et faiblesses des Verts

Les Verts ont adopté une stratégie de rassemblement avec d'autres forces de gauche peu après l'échec ressenti lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1995 où Dominique Voynet n'avait rassemblé que 3,35 % des suffrages exprimés (s.e.). Aux élections législatives de 1997 provoquées par la dissolution de l'Assemblée nationale, Les Verts, qui avaient entamé depuis plusieurs mois des négociations avec le Parti socialiste, signent un bref accord programmatique et obtiennent du Parti socialiste une trentaine de circonscriptions où le candidat Vert n'a pas de concurrent socialiste. Cette démarche d'union aboutit à des résultats jugés positifs par Les Verts qui obtiennent huit élus, et entrent dans le gouvernement de Lionel Jospin où Dominique Voynet est nommée ministre de l'Environnement.

Du point de vue des Verts, le bilan de cette expérience gouvernementale est balancé : la plupart des adhérents Verts ¹ admettent

1. Dans une enquête administrée auprès d'un échantillon de 1 192 adhérents Verts au printemps 2002, une question était ainsi posée : « Tout bien considéré aujourd'hui, la participation des Verts à la majorité plurielle est aujourd'hui pour Les Verts : plutôt un bien, plutôt un mal, ou ni l'un ni l'autre ». La réponse positive est choisie par 61 % des répondants, et la réponse négative par 19 % (15 % « ni l'un ni l'autre »).

que la participation de leur mouvement à la majorité plurielle a été plutôt positive même s'ils regrettent que trop peu ait été accompli dans le domaine des politiques environnementales. Par ailleurs, ils tiennent pour très encourageant le résultat des élections municipales de 2001. Les niveaux atteints dans les grandes villes françaises – environ 12 % là où ils présentaient des listes autonomes – et plus encore la victoire obtenue à Paris avec les socialistes, les convainquent que l'écologie est enfin reconnue comme une force politique à part entière. Le contexte de crise environnementale, très présent dans les années 1997-2001 (gestion des farines animales, inquiétudes à propos des plantes génétiquement modifiées, explosion de l'usine AZF de Toulouse, etc.), achève de dessiner une toile de fond que beaucoup estiment, chez Les Verts, très profitable à l'écologie. Convaincus d'être portés par une vague environnementale et désireux de rassurer les militants écologistes sur le radicalisme retrouvé du mouvement, les dirigeants Verts mettent la barre assez haut dans les négociations avec le Parti socialiste à la fois sur le plan programmatique (sur le problème de l'avenir de l'énergie nucléaire, le constat de désaccord demeurera en l'état) et sur les accords électoraux, c'est-à-dire le nombre et la qualité des circonscriptions dites « réservées ». En réalité, jusqu'à la veille de l'élection présidentielle, ni l'accord programmatique ni les arrangements électoraux ne seront définitivement réglés, car chacun des deux partenaires de la discussion attend du résultat du premier tour des indications claires sur l'état réel du rapport des forces en présence. Pourtant, de leur côté, les électeurs ne jugent pas de façon très positive l'apport des Verts à la majorité plurielle, du moins pour ce qui concerne les politiques environnementales. À la question : « Selon vous, est-ce que la présence des Verts au gouvernement de 1997 à 2002 a été efficace pour protéger l'environnement ? » 2 % répondent « Très efficace » et 27 % « Assez efficace » (contre 52 % « Pas très efficace » et 18 % « Pas efficace du tout »). La même enquête fait aussi apparaître que près des deux tiers des Français doutent que des partis écologistes soient indispensables à la défense de la cause écologiste. Seuls 34 % des Français estiment qu'il « est indispensable qu'il y ait des partis écologistes » pour traiter les problèmes d'environnement et 65 % déclarent que « ces questions pourraient être aussi bien traitées par les autres partis ».

Sur ce fond culturel dubitatif – peut-être propre au contexte français ou latin – viennent se greffer des difficultés liées à la conduite de la campagne dues à des maladresses des Verts eux-mêmes. La règle veut que, chez Les Verts, le (ou la) candidat(e) à l'élection présidentielle soit désigné(e) par un vote direct des adhérents. Dominique Voynet ayant renoncé à être à nouveau candidate, Alain Lipietz gagne de très peu cette compétition au détriment de Noël Mamère. Mais dans les mois qui suivent, le candidat régulièrement investi multiplie les déclarations publiques maladroites (notamment à propos de l'amnistie possible des assassins du préfet Érignac) et perd peu à peu la confiance des militants, au point qu'après une période d'atermoiements très dommageable pour l'image du mouvement, un nouveau référendum interne est organisé pour « désinvestir » le candidat et le remplacer finalement par son rival malheureux, Noël Mamère. Le spectacle des hésitations des Verts fera probablement perdre de sa crédibilité à un mouvement politique qui demeure toujours, notamment pour les médias, sous surveillance, en raison de sa réputation d'immatunité. Au cours de la campagne présidentielle qui suit, Les Verts éprouvent des difficultés à faire passer leurs idées dans le débat en cours. L'omniprésence du thème de la sécurité n'avantage pas un mouvement politique dont les positions très libérales dans ce domaine sont en décalage flagrant avec les idées dominantes. Les communiqués de presse recensés sur le site Web des Verts, du mois de janvier jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle d'avril, sont presque pour moitié (9 sur 23) consacrés à des problèmes concernant l'environnement. Mais les enquêtes électorales réalisées pendant la campagne présidentielle montrent que le thème de l'environnement n'est considéré comme « le plus important » que par 6 % des électeurs (contre 20 % pour le chômage ou 19 % pour la délinquance)¹. Dernier élément d'incertitude pour Les Verts, la présence, parmi les candidats, de Corinne Lepage, ancienne ministre de l'Environnement du gouvernement d'Alain Juppé. Le fait qu'elle seule parmi d'autres candidats potentiels² soit par-

1. La question posée est la suivante : « Parmi les problèmes suivants, quels sont les trois qui vont être les plus importants au moment de votre vote ? » On considère ici le cumul des trois choix calculé en pourcentage.

2. Antoine Waechter, ancien leader des Verts, et Brice Lalonde, organisateur d'un mouvement qui a parfois rudement concurrencé Les Verts, n'ont pas franchi l'obstacle des 500 signatures.

venue à obtenir les signatures nécessaires à la présentation d'une candidature à l'élection présidentielle est une bonne nouvelle pour Les Verts. Mais la capacité de l'ancienne ministre à capter des voix écologistes qui refuseraient l'ancrage à gauche de l'écologie politique ne pouvait être négligée.

Les résultats de l'élection présidentielle

L'électorat de Noël Mamère

Noël Mamère obtient, au soir du 21 avril, 5,31 % des s.e. Ce score le place en septième position parmi les seize candidats, au-dessous de l'une des représentantes de l'extrême gauche (A. Laguiller, 5,82 %) mais devant les chasseurs représentés par Jean Saint-Josse (4,33 %). Si l'on met ce résultat en perspective avec les résultats des Verts aux précédentes élections présidentielles (tableau 1), on constate que, hormis le score initial très faible de René Dumont en 1974, Les Verts ont toujours recueilli entre 3 et 4 % des s.e. Le résultat de l'année 2002 constitue donc un score honorable pour un type d'élection qui, traditionnellement, ne favorise pas le mouvement écologiste. Mais cette progression – un peu plus d'un point de pourcentage en vingt ans – est évidemment loin d'être spectaculaire.

Tableau 1. *Les résultats des Verts aux élections présidentielles 1981-2002*

| | | Nombre de voix | % aux inscrits | % aux s.e. |
|------------|-------------|----------------|----------------|------------|
| 1974 | R. Dumont | 335 946 | 1,13 | 1,34 |
| 1981 | B. Lalonde | 1 118 372 | 3,14 | 3,92 |
| 1988 | A. Waechter | 1 141 843 | 3,08 | 3,83 |
| 1995 | D. Voynet | 996 771 | 2,59 | 3,35 |
| 2002 | N. Mamère | 1 474 945 | 3,74 | 5,31 |

Les circonscriptions législatives au sein desquelles le candidat des Verts obtient ses meilleurs résultats se situent pour la plupart dans des grandes villes où réside une clientèle universitaire et où souvent les écologistes, seuls ou en liste d'union avec la gauche, ont obtenu de bons résultats aux dernières élections municipales : Paris, Grenoble, Rennes, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Nantes, Lille, Montpellier. À l'échelon départemental, la progression la plus forte s'observe à Paris (+ 3,8 points). Elle est

spectaculaire dans plusieurs circonscriptions de l'Est parisien (10^e, 11^e, 18^e, 20^e) où Les Verts avaient réalisé leurs meilleurs scores aux élections municipales de 2001. Plus généralement, la répartition du vote Vert sur le territoire national est structurellement très proche de celle en faveur de D. Voynet en 1995 (le coefficient de corrélation entre les deux forces est de 0.74). Les quatre zones de force historiques des Verts (Est alsacien, Rhône-Alpes, Ouest breton, et région parisienne) constituent toujours le principal socle de la carte de l'écologie. Les seules exceptions à cette règle s'expliquent par les implantations locales spécifiques des deux candidats Verts : alors que la progression moyenne du vote Vert de 1995 à 2002 est de 2 points, il y a eu léger recul dans la zone d'implantation de Dominique Voynet (Jura) et, à l'inverse, une progression supérieure à la moyenne dans celle de Noël Mamère (Gironde).

La sociologie du vote Vert ¹ est également très conforme aux tendances observées à l'occasion d'autres élections. Les électeurs Verts sont, en moyenne, plus jeunes que ceux des autres formations. Ici, cette caractéristique est particulièrement saillante puisque, pour une moyenne de 5,3 %, le vote en faveur du candidat des Verts culmine à 14 % parmi les 18-24 ans contre 1 % chez les 65 ans et plus. De tous les électors, y compris ceux de l'extrême gauche, celui des Verts est en moyenne le plus jeune : sa moyenne d'âge n'est que de 35,4 ans contre 38,5 pour celui d'Olivier Besancenot et 47,9 dans l'ensemble de l'échantillon.

Comme on l'a souvent observé, le vote Vert attire des électeurs de niveau d'études élevé : parmi les votants Verts, environ la moitié a un niveau d'études supérieur au baccalauréat (bac + 2 : 21 % ; supérieur : 27 %). Les enseignants et surtout les étudiants (respectivement 9 % et 17 %) sont les plus fermes supporters du vote en faveur de Noël Mamère.

Sur une échelle de proximité gauche-droite, les électeurs écologistes se situent moins fréquemment « à l'extrême gauche » que les représentants de cette famille politique, moins souvent « à gauche » que les électeurs de Lionel Jospin (68 % contre 87 %) et plus souvent « au centre » que le candidat socialiste (tableau 2).

1. Fondée sur une analyse des données du Panel électoral français 2000.

Tableau 2. *L'autopositionnement sur une échelle gauche-droite des électorats*

| | À l'extrême gauche | À gauche | Au centre | À droite | À l'extrême droite | Sans réponse |
|------------------------|--------------------|----------|-----------|----------|--------------------|--------------|
| A. Laguiller | 14 | 53 | 22 | 7 | | 5 |
| O. Besancenot | 12 | 60 | 18 | 3 | 2 | 5 |
| R. Hue | 13 | 81 | 4 | 2 | | |
| L. Jospin | 1 | 87 | 10 | 1 | | 1 |
| C. Taubira | 2 | 66 | 26 | 5 | | 2 |
| J.-P. Chevènement | 1 | 39 | 40 | 18 | | 1 |
| N. Mamère | 3 | 68 | 25 | 3 | | 2 |
| C. Lepage | | 26 | 43 | 26 | | 4 |
| J. Saint-Josse | | 31 | 34 | 27 | 3 | 5 |
| F. Bayrou | | 10 | 61 | 26 | | 4 |
| C. Boutin | | 3 | 47 | 50 | | |
| J. Chirac | | 5 | 30 | 62 | 0 | 3 |
| A. Madelin | | 6 | 36 | 56 | | 2 |
| J.-M. Le Pen | 1 | 12 | 22 | 39 | 21 | 5 |
| B. Mégrét | | 4 | 18 | 44 | 22 | 12 |
| Ensemble | 3 | 35 | 26 | 28 | 4 | 3 |

L'adhésion aux valeurs distingue aussi ceux qui votent Vert, puisqu'ils sont toujours parmi les plus proches des valeurs libertaires (liberté de ses opinions, opposition à l'idée d'ordre public, refus de la conformité aux traditions). Ainsi, 60 % d'entre eux trouvent « très ou extrêmement important » « la liberté de ses opinions, de ses actions » (contre 47 % pour les électeurs de R. Hue). Ils sont en revanche plus modérés que les électorats d'extrême gauche sur les questions de l'État et du marché : 40 % seulement de l'électorat Vert est d'accord avec la proposition selon laquelle il faudrait « interdire aux entreprises de licencier » (contre 50 % parmi les électeurs de L. Jospin et 65 % parmi ceux de R. Hue).

L'électorat de Corinne Lepage

Avec 1,9 % des s.e. (527 676 voix), l'autre candidate écologiste, Corinne Lepage, ne devance que Christine Boutin et Daniel Glückstein. Ce résultat, qui représente environ le tiers du score de Noël Mamère, n'est sans doute pas à la hauteur des attentes d'un mouvement qui se proposait de présenter une alternative crédible aux Verts, accusés de monopoliser l'écologie au profit de la gauche. La carte des suffrages obtenus par Corinne Lepage présente beaucoup d'analogies avec celle du candidat

Vert : les quatre régions où l'écologie dépasse régulièrement ses moyennes nationales (Est alsacien, Rhône-Alpes, Ouest breton, et région parisienne) sont aussi des zones où Corinne Lepage réalise ses meilleurs résultats (avec un maximum de 3,6 % dans la ville d'Annecy). Et, de fait, il y a bien des coefficients de corrélation positifs entre ses scores et ceux de Dominique Voynet (0.63) ou Noël Mamère (0.56). Mais il apparaît aussi que le vote en faveur de Corinne Lepage est plus élevé dans des régions où la droite domine traditionnellement. C'est le cas dans des circonscriptions de Savoie ou de Haute-Savoie (Annecy, Annemasse, Albertville, Chambéry) ou encore, en région parisienne, dans des banlieues aisées (Versailles, La-Celle-Saint-Cloud, Rueil, Meudon). Le vote pour Corinne Lepage est donc aussi corrélé à celui de candidats qui occupent la droite du champ politique : François Bayrou (c.c. = 0.64), Alain Madelin (0.68), ou Christine Boutin (0.60). En revanche, les relations avec le vote Chirac sont faibles. Au total, tout indique que les électeurs de Corinne Lepage viennent pour partie des Verts et pour partie de l'UDF. C'est ce que confirme d'abord le tableau des corrélations (tableau 3) qui révèle que les meilleurs coefficients de corrélation sont ceux qui prennent en compte une structure composite, faite de l'addition des scores du candidat Vert et du candidat de droite.

Tableau 3. *Coefficients de corrélation des scores de Corinne Lepage avec des forces politiques écologistes et de droite*

| Corrélations avec des forces écologistes | Corrélations avec des forces de droite | Corrélations avec des compositions de forces |
|--|---|---|
| D. Voynet : 0.63 N. Mamère : 0.56 | F. Bayrou : 0.64 A. Madelin : 0.68 C. Boutin : 0.60 J. Chirac : 0.31 | Bayrou + Mamère : 0.74 Madelin + Mamère : 0.79 Boutin + Mamère : 0.70 |

Les données du sondage post-électoral montrent, d'autre part, que, parmi les électeurs de Corinne Lepage, 17 % se disent « proches des Verts », 24 % « d'un autre mouvement écologiste » mais aussi 15 % « de l'UDF » et 11 % « du RPR ». Ces mêmes données de sondage permettent de dresser un profil très sommaire des électeurs de Corinne Lepage. Ils sont plus jeunes que la moyenne des électeurs (44,2 % ans contre 47,9 %) et appartiennent

davantage aux catégories « intermédiaires » (28 % contre 19 % en moyenne). Enfin, seul trait véritablement saillant, on compte parmi eux 28 % de catholiques pratiquants réguliers, pourcentage très voisin de celui des électeurs de François Bayrou (26 %) et très supérieur à ceux de Noël Mamère (3 %).

Les résultats des élections législatives

Le premier tour

Les candidats Verts. Le traumatisme créé à gauche par la présence de l'extrême droite au second tour de la présidentielle a poussé les partis de l'ex-majorité à rechercher des stratégies d'union fortes pour les élections législatives. Au lendemain du 21 avril, Les Verts proposent que « [...] dans chaque circonscription où le résultat de la présidentielle laisse entrevoir un second tour droite-extrême droite, une seule candidature représentant ces partis soit présentée ». Reste à décider qui, des quatre partenaires de la Gauche plurielle, représentera effectivement la gauche dans ces circonscriptions sensibles. Les négociations avec le PS et le PC aboutiront pour Les Verts à une situation probablement plus favorable que ce qui était attendu avant la présidentielle. Comme en 1997, il s'agit de « réserver » un certain nombre de circonscriptions à des candidats Verts, ce retrait socialiste étant compensé par l'absence de candidats Verts dans d'autres circonscriptions. Pour Les Verts, cette stratégie consiste donc, d'une part, à occuper le terrain électoral dans des circonscriptions où les chances de succès sont faibles mais où la récolte de voix (et donc le financement public) est relativement importante, d'autre part, et surtout, à gagner un certain nombre de sièges comme en 1997. À l'origine, l'ambition des Verts dans leurs négociations avec le Parti socialiste était de réussir à obtenir un groupe parlementaire, c'est-à-dire vingt élus. Assez rapidement il s'avère que, même avec un Parti socialiste très généreux (et Les Verts laissent entendre qu'il ne l'est guère), cet objectif est irréaliste. À l'issue des négociations, Les Verts bénéficieront d'une candidature réservée dans 57 cas (contre 29 seulement en 1997). À l'inverse, ils laisseront seul le candidat du Parti socialiste dans 109 circonscriptions (106 en 1997). Les

résultats obtenus dans les différentes configurations de candidatures sont les suivants : sur l'ensemble des 555 circonscriptions métropolitaines, les candidats Verts recueillent 4,51 % des s.e. ; là où ils sont présents, c'est-à-dire dans 436 cas, leur score s'élève à 5,71 %, un résultat très voisin de celui obtenu par Noël Mamère. Aux élections législatives de 1997, Les Verts avaient obtenu un chiffre comparable (5,01 %) dans les 438 circonscriptions où ils se présentaient. Mais il faut tenir compte du fait qu'à cette date Les Verts ne bénéficiaient que de 29 circonscriptions « réservées » contre 57 cette fois. Si l'on considère l'ensemble des configurations de candidatures possibles, le tableau 4 donne les résultats des principaux scores des forces politiques en présence.

Tableau 4. *Scores des forces politiques au premier tour des élections législatives de 2002 selon les configurations de candidatures*

(en % des s.e.)

| | Configurations de candidatures | | | |
|--------------------------|------------------------------------|-----------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| | Ensemble (N = 555) ¹ | PS + Les Verts (N = 379) | PS seuls (N = 109) | Les Verts seuls (N = 57) |
| Extrême gauche | 2,79 | 2,77 | 2,71 | 2,91 |
| PC | 4,82 | 4,67 | 3,71 | 6,3 |
| PS/DVG/Les Verts | 31,25 | 33,5 | 28,28 | 24,19 |
| Pôle républicain | 1,19 | 1,25 | 0,86 | 1,48 |
| UMP/UDF/DL/RPF | 43,39 | 42,68 | 43,74 | 47,26 |
| FN/MR/Extrême droite.. | 12,67 | 11,21 | 16,99 | 14,04 |
| Autres écologistes | 1,7 | 0,92 | 1,74 | 1,63 |
| CPNT | 1,67 | 1,93 | 1,14 | 1,11 |
| Divers | 1,03 | 1,08 | 0,83 | 1,09 |
| Abstention | 34,88 | 34,1 | 36,88 | 35,99 |
| Blanc ou nul | 1,35 | 1,39 | 1,26 | 1,23 |

1. Le total des trois colonnes « PS + Les Verts », « PS seul » et « Les Verts seuls » ne correspond qu'à 545 circonscriptions puisque dans les 10 circonscriptions restantes, la gauche est représentée soit par le PC, soit par un « divers gauche ».

Les résultats montrent que la règle selon laquelle la présence sur un même segment électoral de plusieurs candidats augmente le score global se vérifie à nouveau : dans les cas où Les Verts et le PS sont en concurrence, leur score global s'établit à 33,50 % contre 28,28 % pour un candidat socialiste seul et seulement 24,19 % pour un candidat Vert seul. La relative faiblesse des résultats obtenus par Les Verts dans leurs circonscriptions résér-

vées est un phénomène nouveau. Ce n'était pas le cas en 1997 ou en tout cas, pas aussi nettement, puisque lors de ces élections le « déficit » de score d'un candidat Vert unique comparé à un candidat socialiste unique n'était que d'un point de pourcentage : 27,73 % pour le premier (29 circonscriptions) contre 28,68 % pour le second (106 circonscriptions). On pourrait objecter que Les Verts ont pu mal négocier leurs circonscriptions réservées et se présenter, de fait, dans un sous-ensemble de cas en moyenne relativement moins favorables que ceux de leurs homologues socialistes. Le tableau 5 dément cette hypothèse : si l'on prend le critère des résultats de la présidentielle, les écarts politiques entre circonscriptions Vertes et circonscriptions socialistes sont faibles et ne peuvent, par conséquent, expliquer le mauvais résultat des écologistes dans leurs circonscriptions réservées.

Tableau 5. *Les résultats de l'élection présidentielle de 2002 dans les circonscriptions à candidat unique socialiste ou à candidat unique Vert aux élections législatives de 2002 (France métropolitaine)*

| | 109 circonscriptions où PS seul | 57 circonscriptions où Verts seuls | Écart col 2 – col 1 |
|-------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|---------------------|
| B. Mégret | 3,16 | 2,57 | -0,59 |
| C. Lepage..... | 1,83 | 2,08 | 0,25 |
| D. Glückstein | 0,47 | 0,44 | -0,03 |
| F. Bayrou | 6,61 | 7,44 | 0,83 |
| J. Chirac | 18,94 | 20,02 | 1,08 |
| J.-M. Le Pen | 21,38 | 18,27 | -3,11 |
| C. Taubira..... | 1,8 | 2,1 | 0,3 |
| J. Saint-Josse..... | 3,6 | 3,27 | -0,33 |
| N. Mamère | 4,8 | 5,58 | 0,78 |
| L. Jospin | 14,06 | 14,56 | 0,5 |
| C. Boutin..... | 1,1 | 1,24 | 0,14 |
| R. Hue..... | 3,22 | 2,93 | -0,29 |
| J.-P. Chevènement | 5,51 | 5,82 | 0,31 |
| A. Madelin..... | 3,95 | 4,44 | 0,49 |
| A. Laguiller | 5,67 | 5,31 | -0,36 |
| O. Besancenot..... | 3,91 | 3,94 | 0,03 |
| Abstention..... | 27,7 | 27,67 | -0,03 |
| Blanc ou nul | 2,32 | 2,21 | -0,11 |

Il se peut aussi, c'est sans doute l'hypothèse la plus vraisemblable, que, dans l'ensemble, les candidats socialistes bénéficient localement d'une meilleure notoriété que les candidats Verts. La dernière hypothèse, plus pessimiste pour Les Verts, voudrait que les électeurs aient choisi de sanctionner plus sévèrement, parmi les membres de la majorité plurielle sortante, un candidat Vert,

qu'un candidat socialiste. Si c'était le cas, cette règle devrait aussi peser sur les mobilisations du 1^{er} au 2^e tour, ce qui reste à vérifier ici.

Les autres candidats écologistes. Aux élections législatives de 1997, des candidats écologistes n'appartenant pas au mouvement des Verts avaient réalisé des scores non négligeables du moins en comparaison avec les résultats obtenus par Les Verts ¹. Lors de ces élections législatives, « les autres écologistes » n'ont réalisé qu'un très faible score : 1,46 % dans les 449 circonscriptions où ils étaient présents. Ces résultats varient légèrement selon que ces candidats sont en concurrence ou non avec des Verts : 1,27 % dans le premier cas, 2,10 % dans le second. La quasi-disparition des « autres écologistes » est sans aucun doute une bonne nouvelle pour le parti des Verts, car cette concurrence pesait sur leurs résultats électoraux. Mais, à l'inverse, les scores assez médiocres des Verts ne peuvent plus trouver leur justification dans la présence de ceux que Les Verts ont toujours considérés comme des concurrents dépourvus de légitimité politique. Le tableau 6, où sont comparés les scores des différentes familles écologistes en 1997 et en 2002, montre en effet que Les Verts n'ont pas réellement profité de l'effacement de leurs rivaux.

Tableau 6. *Résultats des écologistes en 1997 et en 2002 en cas de présence simultanée*

| | Verts | Autres écologistes | Total écologistes |
|----------------------------------|-------|--------------------|-------------------|
| 1997 (378 circonscriptions)..... | 4,9 | 3,1 | 8 |
| 2002 (348 circonscriptions)..... | 6,05 | 1,27 | 7 |

Le second tour

À l'issue du premier tour des élections législatives, 39 candidats Verts (sur les 59 possibles) sont en position de se maintenir pour le second tour. Ce taux de réussite est voisin de celui que l'on observait en 1997, qui était de 20 sur 29 potentiels (deux tiers de réussite environ dans les deux cas). Dans ces 39 circonscriptions, le score réalisé par les candidats Verts est de 42,2 %,

1. 3,1 % pour les « autres écologistes » contre 4,9 % pour Les Verts en cas de présences conjointes.

soit une moyenne moins élevée qu'en 1997 dans les mêmes cas de figure (46,4 %). Entre les deux tours, la progression est nettement moins forte qu'aux élections législatives de 1997 (6,2 % contre 8,8 %). Au total, Les Verts n'auront finalement que trois élus¹ quand, en 1997, ils en avaient obtenu huit (tableau 7). Deux de leurs députés sortants frôlent pourtant la victoire : A. Aschiéri avec 49,5 % des voix et G. Hascoët avec 49 %. Le niveau plus faible au premier tour et la mobilisation moins vive entre les deux tours expliquent manifestement l'échec des Verts à obtenir un nombre d'élus plus important.

Tableau 7. *Les scores des candidats Verts dans les circonscriptions réservées en 1997 et en 2002*

| | Circonscriptions Vertes | Scores 1 ^{er} tour | Maintiens au 2 ^e tour | Progressions entre les deux tours | Élus |
|------------|-------------------------|-----------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|------|
| 1997 | 29 | 46,4 | 20 | 8,8 points | 8 |
| 2002 | 59 | 42,2 | 39 | 6,2 points | 3 |

La comparaison de la mobilisation entre les deux tours des candidats Verts et PS dans leurs zones réservées rend compte de progressions sensiblement différentes : dans les circonscriptions réservées aux Verts, le total de toutes les forces de gauche du premier tour s'élève à 35,81 % et le candidat Vert rassemble 42,11 % au second tour, soit une progression de 6,3 points ; dans les circonscriptions réservées au PS ou au PRG, ces chiffres sont respectivement de 35,24 % et 43,48 %, soit une progression de 8,2 points un peu supérieure à la précédente. Comparée à leurs alliés socialistes, les candidats Verts de second tour subissent, par conséquent, une très légère défaveur de la part des électeurs de gauche.

Où va l'écologie politique ?

La déception ressentie par les militants Verts au lendemain de cette série d'élections majeures est à la hauteur de leurs espoirs. Pour eux, il s'agissait de réaliser à l'échelon national ce qui avait

1. Martine Billard dans la 1^{re} circ. de Paris, Yves Cochet dans la 11^e et Noël Mamère à Bordeaux-Talence.

été fait au niveau local à l'occasion des élections municipales de 2001 : imposer l'idée d'une force écologiste qui soit au second rang de la majorité plurielle mais dans un rapport de force significatif avec le Parti socialiste. Une écologie politique dont le score aurait été plus proche de 10 % que de 5 % en aurait suffisamment imposé au Parti socialiste pour qu'un contrat plus respectueux des objectifs des Verts puisse enfin être conclu au sein de la majorité plurielle. Les électeurs en ont décidé autrement. La majorité plurielle a vécu, et nul ne peut aujourd'hui tracer la carte de son éventuelle recomposition. L'incertitude règne aussi chez Les Verts. Malgré les échecs politiques, un retour au splendide isolement du « ni gauche ni droite » est improbable. Mais différentes stratégies peuvent s'opposer au cours de la prochaine assemblée générale : la fusion dans un grand parti de la gauche – imprudemment évoquée par Dominique Voynet – ne peut être que rejetée avec dédain ; la recherche d'un dialogue avec l'extrême gauche a toujours tenté une partie des militants. Mais il faudrait évidemment se demander dans quel but (autre que purement idéologique). La poursuite d'une stratégie électorale passe à l'évidence par un nouvel accord avec le Parti socialiste. Du reste, le changement en cours des modes de scrutin, notamment régional, rend l'alliance encore plus indispensable. Mais les négociations futures avec le PS seront d'autant plus difficiles que les désaccords idéologiques demeurent et que l'assez piètre résultat des Verts aux élections qui viennent de se dérouler ne plaide pas en leur faveur.

Daniel BOY